

27.09.2019 - 17:08 Uhr

## La sécurité de l'approvisionnement est prioritaire

Aarau (ots) -

Le Conseil fédéral a défini aujourd'hui la suite qu'il souhaite donner à la révision de la LApEL après la procédure de consultation. L'Association des entreprises électriques suisses AES salue la décision du Conseil fédéral d'accorder une priorité absolue à la sécurité de l'approvisionnement.

Lors de la conférence de presse de ce jour (27 septembre 2019), la Conseillère fédérale Sommaruga a annoncé une ouverture complète du marché de l'électricité avec des mesures d'accompagnement. L'AES salue expressément que le Conseil fédéral place la sécurité de l'approvisionnement au centre de ses réflexions. Lors de la consultation sur la révision de la LApEL, l'AES s'est fortement engagée pour que l'on aborde prioritairement les défis de la sécurité de l'approvisionnement et d'une production indigène renouvelable appropriée. Le Conseil fédéral a raison de vouloir créer plus de sécurité de planification et des incitations à investir dans les énergies renouvelables, et de vouloir rapprocher les instruments de soutien de la réalité du marché.

De pair avec l'ouverture complète du marché de l'électricité, le Conseil fédéral entend approfondir la discussion de certaines propositions qu'il avait déjà faites dans le cadre de la révision de la LApEL. L'AES reste critique face à une libéralisation dans le domaine du système de mesure. Des exemples de l'étranger montrent qu'une telle libéralisation complexifie les structures et augmente les coûts.

L'AES salue le fait qu'on avance d'un pas dans la direction d'une future conception du marché de l'électricité. Elle s'exprimera en détail sur les mesures en connaissance des propositions concrètes que soumettra le Conseil fédéral.

Contact:

Céline Reymond, Porte-parole  
Tél. 021 310 30 23 ou 079 412 97 23  
celine.reymond@electricite.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003757/100833107> abgerufen werden.